

**Metz, le 25 juin 2026**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Retour à la nature pour une jeune lynx orpheline**

*Signalée en détresse par des habitants des Vosges du Nord à l'automne 2025, une jeune femelle Lynx boréal (*Lynx lynx*) a pu être relâchée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans son milieu naturel, le 10 juin dernier dans les Vosges centrales. Le succès de l'opération a été permis grâce aux soins prodigués à l'animal, nommé "Maguy", par le centre de soins du GORNA et au Plan régional d'actions dont bénéficie cette espèce protégée. Le retour en forêt de ce félin emblématique dont la population est menacée constitue une excellente nouvelle pour la biodiversité.*

#### **Un sauvetage réussi**

En septembre 2025, un chaton de lynx en détresse a été signalé par des habitants auprès d'une association locale « SOS Faucon pèlerin - Lynx » connue pour son implication dans la conservation de cette espèce. Il s'agit d'une jeune femelle orpheline qui a pu ainsi être prise en charge par l'OFB avec le concours du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Moselle. Elle a été capturée, examinée et placée au GORNA (Centre de soins du Groupement Ornithologique du Refuge Nord-Alsace), centre de soins habilité pour la prise en charge de cette espèce.

Ce jeune animal, nommé Maguy, a fait l'objet d'une surveillance et de soins adaptés jusqu'à atteindre l'âge d'émancipation et un état de forme compatible avec son relâcher en milieu naturel. L'équipe du centre de soins a œuvré pendant de longs mois en veillant à limiter tout contact avec l'humain, source de stress pour un animal sauvage.

Le relâcher en milieu naturel, d'un individu signalé en situation de détresse et soigné au sein de la région, est une première pour le Massif des Vosges. Cette opération minutieusement organisée par l'OFB a été rendue possible grâce à l'engagement collectif de nombreux partenaires notamment le GORNA et les vétérinaires de la clinique Vetmedica, du Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse, du bureau d'études Akongo, ainsi que l'ONF et les gestionnaires locaux de la chasse.

Maguy est équipée d'un collier GPS. Ainsi les données de localisation transmises feront l'objet d'une attention particulière dans les prochaines semaines pour confirmer sa bonne réadaptation à la vie sauvage et acquérir davantage de connaissances sur cette espèce discrète.

### Un plan d'actions régional pour la conservation du lynx

Une dizaine d'individus adultes est estimée actuellement sur l'ensemble du massif. Pour rappel, le lynx est une espèce protégée aux niveaux national et international. L'article L.411-1 du code de l'environnement définit notamment sa destruction comme un délit. Le lynx est une espèce qui demeure en danger. Il fait l'objet d'un plan national d'actions (PNA) coordonné par la Préfète de Bourgogne-Franche-Comté et localement d'un plan régional d'actions (PRA) pour le massif des Vosges, porté par l'État (DREAL Grand Est) et animé par le parc naturel régional des Vosges du Nord. L'objectif du PRA en faveur du lynx boréal dans le massif des Vosges est de le rétablir dans un état de conservation favorable, le plus rapidement possible et, surtout, de manière durable. L'amélioration de la coexistence avec les activités humaines, la consolidation du réseau d'observateurs de terrain, la préservation de la qualité de l'habitat ou la restauration d'une bonne continuité écologique au sein du massif sont les enjeux prioritaires.

Au vu du statut précaire de la population vosgienne qui reste fragmentée avec un faible nombre d'individus, chaque animal compte, rendant d'autant plus important le retour à la nature de ce jeune individu. Dans le cadre du PRA, une action collective portée par l'animatrice et coconstruite entre OFB, DREAL, SDIS et SIS, vétérinaires et centres de soins, a permis la mise en place d'un protocole de prise en charge adapté pour le massif des Vosges.

Si vous observez un lynx blessé ou en difficulté, un individu au comportement inhabituel ou un chaton de lynx isolé en détresse ; signalez-le rapidement au **18** qui activera ce protocole via sa cellule spécialisée « Risque animalier ».

**Pour en savoir plus :**

La vidéo du relâcher sera disponible sur la chaîne YouTube de l'OFB à partir du lundi 29 juin à 17h : <https://www.youtube.com/channel/UCRjbqO-atjXp9fx5ULn-VgA>

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-d-actions-lynx-massif-des-vosges-a20093.html>

<https://www.parc-vosges-nord.fr/article/lettres-info-lynx>

**Contact presse :**

Service de la Communication

Crédit photo 1 : SOS Faucon Pèlerin Lynx – Johan Chervaux – Gorna – PRA Lynx Vosges



Crédit Photo 2 : Johan Chervaux – PRA Lynx Vosges

